



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le 18/06/2026
ID : 069-216902569-20260605-V_DEL_26065_3-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **5 juin 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	39	6	0

Date de convocation le **29 mai 2026**

Président : Monsieur Abdelkader **LAHMAR**

Secrétaire : Madame Laetitia **BERRIGUIGA**

V_DEL_26065_3

Budget supplémentaire - Exercice 2026

Rapporteur: Monsieur YAHIAOUI

Présents :

Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Houria **LAGOUNE**, Hüseyin **KOYUNCU**, Ghizlane **ZOUHAL**, Azzedine **SOLTANI**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Saïd **YAHIAOUI**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laïch **SALIMI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Chafik **FILALI**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **DUCROT**, Soumia **EL AMRAOUI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Nawelle **CHHIB**, Abdoulaye **SOW**, Abdallah **SLIMANI**

Procurations :

Lotfi **BEN YAHIA** donne pouvoir à Chafik **FILALI**, Marius **MUZAS** donne pouvoir à Pamela **ALBA-RUBIO**, Sofia **LARIBI** donne pouvoir à Amel **JAOUADI**, Yamin **SOUICI** donne pouvoir à Soumia **EL AMRAOUI**, Matthieu **FISCHER** donne pouvoir à Abdallah **SLIMANI**, Fakhar **CHEEMA** donne pouvoir à Nadia **EL AMRAOUI**

Mesdames, Messieurs,

Le budget supplémentaire 2026 de la Ville de Vaulx-en-Velin s'inscrit dans un contexte de réajustement des prévisions budgétaires initiales, tel que prévu par les dispositions légales régissant la gestion financière des collectivités territoriales. Ce budget permet de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, les évolutions réglementaires, ainsi que les ajustements nécessaires pour répondre aux besoins des services et aux réalités économiques locales.

Les modifications apportées concernent à la fois la section de fonctionnement et la section d'investissement. En fonctionnement, les ajustements visent à intégrer des dépenses non prévues au budget primitif, telles que des régularisations de charges, des hausses de coûts liés à des marchés publics, ou encore des recettes supplémentaires non anticipées. En investissement, le budget supplémentaire permet de réaffecter des crédits pour financer des projets prioritaires, tout en tenant compte des restes à réaliser et des excédents de fonctionnement capitalisés.

- **Budget principal**

Ce budget supplémentaire s'équilibre à hauteur de :

- 1 914 113,79 € en section de fonctionnement,
- 16 584 423,10 € en section d'investissement.

- **Section de fonctionnement**

Les ajustements proposés en section de fonctionnement intègrent notamment :

- Le report de l'excédent de fonctionnement 2025 (951 322,79 €), permettant de couvrir partiellement les dépenses courantes.
- L'actualisation des dotations de l'État : Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) révisée à la hausse (+303 211 €) grâce à la Dotation de Solidarité Urbaine, compensant la baisse de la dotation forfaitaire et des recettes exceptionnelles non prévues au budget primitif, notamment les 100 000 € de paris hippiques et une hausse des produits de la fiscalité locale liée à la mise à jour des bases fiscales par les services des impôts (50 000 €).
- La régularisation de recettes de l'État au titre des Adultes Relais (771 000 €), non intégrées initialement.
- L'augmentation du virement à la section d'investissement (130 550,66 €) pour financer des dépenses d'ordre.

Par ailleurs, le budget supplémentaire est l'occasion d'intégrer de nouvelles mesures impactant les priorités de la Ville sur les sujets suivants :

- La mise en place de la gratuité progressive dans les cantines scolaires pour les deux premières tranches tarifaires et donc la perte de recettes associée (- 40 000€)
- L'optimisation des dépenses de représentation avec une réduction des frais alloués au Maire (passant de 7 275 € à 5 000 €), avec une économie de 2 275 € sur le budget.
- Le soutien aux politiques sociales et intergénérationnelles : 6 800 € pour les actions

sociales, incluant une sortie annuelle pour les usagers (3 800 €), répondant à une demande forte et un projet de visite du Parlement Européen (3 000 €) associant seniors, jeunes et personnes en situation de handicap, en partenariat avec les services jeunesse et des organismes locaux (OVE, IME Yves Farge).

- L'adaptation des services publics aux nouveaux enjeux :
- Gestion des déchets : la mise en place d'un dispositif pour les marchés (25 872 €), non prévu initialement, et la hausse des coûts liés à l'extension des superficies à nettoyer (+119 428 €).
- Sécurité et cadre de vie : la remise en état d'armoires techniques vandalisées (22 698 €) et renforcement de la géolocalisation des réseaux d'éclairage public (+10 000 €) et l'augmentation des crédits pour le nettoyage exceptionnel des locaux scolaires et culturels (26 600 €).
- La diminution des indemnités des élus (168 016,44 €), conformément au vote du Conseil Municipal.
- L'augmentation de 30 000 € supplémentaires pour la formation des agents, réévaluée à la hausse

2. Section d'investissement

Les ajustements proposés en section d'investissement intègrent notamment :

- Le report du déficit d'investissement 2025 (8 161 460,01 €), couvert par les restes à réaliser en recettes (6 379 219,61 €) et les excédents de fonctionnement capitalisés (9 065 604,83 €).
- L'augmentation de la prévision du Fonds de Compensation pour la TVA (1 000 000 €), mécanisme de calcul finalement inchangé par la loi de finances 2026.
- Le virement de la section de fonctionnement (130 550,66 €).

Par ailleurs, le budget supplémentaire est l'occasion d'intégrer de nouvelles mesures impactant les priorités de la Ville sur les sujets suivants :

- Aménagement de City-stades (100 000 €), répondant à la demande des habitants en équipements sportifs de proximité.
- Le lancement d'études pour la construction d'un équipement sportif au Sud de Vaulx-en-Velin (70 000€).
- Le lancement d'études pour la modification de l'Équipement sportif du Village (25 000€)

B) Budget Planétarium

Ce budget supplémentaire s'équilibre à hauteur de :

- 116 428,64 € en section de fonctionnement.

C) Budget Médiathèque Maison de Quartier – Atelier Léonard de Vinci

Ce budget supplémentaire s'équilibre à hauteur de :

- 291 432,75 € en section de fonctionnement.

D) Budget Maison des fêtes et des familles

Ce budget supplémentaire s'équilibre à hauteur du montant voté au Budget Primitif par le biais d'une reprise de l'excédent (2 829,55€) et de la diminution des recettes d'exploitation du même montant (2 829,55€)

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver les diverses modifications apportées au Budget Primitif 2026 ainsi que la nouvelle répartition des crédits par chapitre budgétaire en résultant, telle qu'elle apparaît dans les maquettes budgétaires ;
- approuver les budgets supplémentaires du budget principal et des budgets annexes, ainsi équilibrés en recettes et en dépenses.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver les diverses modifications apportées au Budget Primitif 2026 ainsi que la nouvelle répartition des crédits par chapitre budgétaire en résultant, telle qu'elle apparaît dans les maquettes budgétaires ;
- d'approuver les budgets supplémentaires du budget principal et des budgets annexes, ainsi équilibrés en recettes et en dépenses.

Suffrages exprimés	45	
Vote(s) Pour	34	Abdelkader LAHMAR , Vanessa VALENTIN SEPPA-TITTY , Adel HANACHI , Laetitia BERRIGUIGA , Lucas BOGHOSSIAN , Houria LAGOUNE , Hüseyin KOYUNCU , Ghizlane ZOUHAL , Azzedine SOLTANI , Amel JAOUADI , Montassar JAOUADI , Nadyah ABDEL SALAM , Saïd YAHIAOUI , Samah CHAOUI , David TOUNKARA , Nadia EL AMRAOUI , Abid SAIT , Fatiha BENRALEM KERSANI , Laïch SALIMI , Isabelle BOISSY-DESSERT , Nassira MECHERI , Malika KHELLADI , Emmanuelle CANDELA , Chafik FILALI , Pamela ALBA-RUBIO , Richard MARION , Jassim DRAIDI , Corentin DUCHROT , Lotfi BEN YAHIA , Soumia EL AMRAOUI , Marius MUZAS , Sofia LARIBI , Yamin SOUICI , Fakhar CHEEMA
Vote(s) Contre	11	Ange VIDAL , Muriel LECERF , Hélène GEOFFROY , Philippe MOINE , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOU , Soufia MAAROUK , Matthieu FISCHER , Nawelle CHHIB , Abdoulaye SOW , Abdallah SLIMANI
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 05 juin 2026.



La secrétaire de séance

Laetitia BERRIGUIGA